

<u>Compte-rendu audience « Huissiers »</u> <u>Avec MM Rivard et Liévremont</u>

Le 28 janvier 2013

Nous avons évoqué la situation des huissiers à travers, principalement celle de leur effectif. En effet, si l'effectif théorique est descendu à 20, il n'est dans les faits que de... 13 au 1er janvier 2013. Avec les départs en retraite à venir, on ne dénombrera que 11 huissiers en fin d'année! Nous avons rappelé qu'en quatre ans, nous étions passé de 19 à 13 alors que la charge de travail s'était sensiblement accrue. (Moins de 12000 actes en 2009. Plus de 20000 en 2011).

Aussi, FO-DGFIP a affirmé la nécessité de pourvoir au remplacement des collègues partant cette année. La direction locale a tout d'abord affirmé qu'elle était « bien consciente » du sujet. Pour autant et malgré l'énorme décalage entre l'effectif théorique et l'effectif réel, elle dit douter que la DG souhaite accepter le simple remplacement des départs.

Pour notre part, nous avons exigé que la DR commence par demander ces remplacements avant d'invoquer un possible refus de la centrale!

Nous veillerons à la bonne évolution de ce dossier.

Sur les autres sujets :

Le rattachement au pole fiscal (en lieu et place du pole pilotage et ressources) est d'après nos interlocuteurs une consigne centrale ;

L'affectation en propre de deux huissiers auprès du PRS ne semble pour le moins pas acquise. La création de deux très vastes zones poserait en effet plusieurs problèmes que nous avons rappelés : multiplications des trajets (et des frais en conséquence), moindre connaissance de la zone, contribuables potentiellement confrontés à deux huissiers etc...

Yves RAICHL Elu **FO-DGFIP** en CAPL « inspecteurs » 04 72 40 77 12 / 06 49 95 92 95